

Appel à projets annuel 2025
Projet pédagogique ou projet de recherche
ayant pour but de diffuser et développer la connaissance de l'ergonomie

Règlement

Le Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie (CE2) a pour vocation de fédérer les Enseignants-Chercheurs en Ergonomie et lance un appel à projets annuel pour soutenir ses buts :

- promouvoir, structurer et défendre l'enseignement de l'ergonomie dans l'enseignement supérieur,
- s'inscrire dans les actions nationales et internationales de structuration de cet enseignement,
- de soutenir le développement de la recherche universitaire en ergonomie dans sa diversité.

Les porteurs de projet doivent être membres du Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie et à jour de leur cotisation.

Le projet proposé doit nécessairement impliquer un membre du CE2 au sein d'une équipe pédagogique pour un projet pédagogique, ou dans un comité d'organisation et/ou scientifique pour un projet recherche.

Un établissement universitaire doit être impliqué et au moins deux établissements ou entités aux porteurs distincts doivent être concernés.

Par exemple : un.e enseignant.e-chercheur.e en ergonomie, faisant de la formation dans un cabinet, peut impliquer son établissement universitaire et ce cabinet, mais ils ne seront pas considérés comme deux établissements distincts, un troisième devra donc participer au projet.

Sans être exclusifs, les critères d'éligibilité auquel la commission d'attribution sera attentive sont les suivants :

- soutien à la valorisation et/ou la diffusion de l'ergonomie ;
- diffusion à l'ensemble de la communauté (accessibilité numérique, *open access* pour les publications) ;

- renforcement des liens entre deux ou plusieurs membres du CE2 ;
- participation ou mise en visibilité de Masterans et/ou de jeunes chercheur.e.s ;
- budget proposant des co-financements ;
- parité de genre, de statuts.

L'objectif est de financer un ou plusieurs projets en 2025, pour un montant maximum de 1500 euros par projet. Les projets co-financés par d'autres partenaires (établissements, organisations publiques, associations professionnelles, cabinets d'ergonomie) sont éligibles.

Le projet présenté devra être réalisé conformément aux éléments prévus dans le dossier de candidature et avant la fin de l'année 2026.

Les dossiers de candidature incomplets ne pourront pas être examinés.

Les dossiers qui défendent un intérêt individuel ou commercial ne pourront pas être retenus.

Date limite de dépôt des projets : lundi 2 juin 2025.

Les dossiers de candidature doivent parvenir au secrétariat du Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie : ce2.ergonomie@gmail.com

Un accusé de réception sera envoyé par voie électronique.

Les membres de la commission d'attribution sont les membres du Bureau du CE2 : http://www.ce2-ergo.fr/instances_internes/index.html

Les dossiers seront évalués par trois membres du Bureau du CE2 n'appartenant pas aux établissements déposants.

Date de réponse aux porteurs et porteuses de projets : au plus tard le lundi 30 juin 2025.

Appel à projets annuel 2025
Projet pédagogique ou projet de recherche
ayant pour but de diffuser et développer la connaissance de l'ergonomie

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être renvoyé au secrétariat du Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie : ce2.ergonomie@gmail.com

Je soussigné.e, _____, porteur du projet [**titre du projet**] à l'appel à projets 2025 du Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie, déclare sur l'honneur

- avoir lu et accepté les conditions d'éligibilité
- avoir accord et validation de la /du responsable de l'unité de pédagogique et/ou recherche à laquelle je suis rattaché.e sur l'ensemble des informations contenues dans ce dossier de candidature
- avoir l'accord et validation des différentes parties prenantes mentionnées dans ce dossier de candidature

Lu et approuvé

NOM Prénom

Date

Signature

Titre du projet :
Projet pédagogique : OUI NON (barrer la mention inutile) Projet recherche : OUI NON (barrer la mention inutile)
(A) Co-porteur du projet : Nom, prénom : Date de naissance : Statut : Intitulé de l'équipe ou du laboratoire de rattachement : Adresse : Téléphone : Mail : (B) Co-porteur du projet : Nom, prénom : Date de naissance : Statut : Intitulé de l'équipe ou du laboratoire de rattachement : Adresse : Téléphone : Mail :
Responsable financier.e de l'équipe ou du laboratoire de rattachement : Nom, prénom : Fonction : Intitulé de l'équipe ou du laboratoire de rattachement : Adresse : Téléphone : Mail :

Descriptif détaillé du projet (1 page maximum)

Résumé du projet (150 mots)

(en cas d'attribution de la subvention, ce résumé figurera sur le site internet du Collège des Enseignants-Chercheurs en ergonomie)

Nombre estimé de participant.e.s, hors intervenants (si pertinent)

Liste des intervenant.e.s – noms et statuts – (si pertinent)

Calendrier prévisionnel (le projet doit se terminer avant la fin de l'année 2026)

Budget prévisionnel
(en cas de co-financement, joindre l'attestation de participation financière du ou des entités concernées)

Montant de la subvention demandée :

Intitulé de la dépense	Intitulé de la recette	Montant en euros (TTC)
Aucun frais de gestion éligible	TOTAL	